

DE

Dossier Deux portraits (Le fils I
d'Henri Louis / & un tableau - les uns
par Gallat, l'autre par D. Biefr &
retrouvés au Sénat (Janvier 1896)

No 4155-

Without any and figure on
 Senate - for
 Office & be
 Office -

TABLEAU

EXÉCUTÉ,

POUR LA SALLE DES SÉANCES DU SÉNAT,

PAR ÉDOUARD DE BIEFVE.

NOTE DESCRIPTIVE.

Sujet du Tableau : — La Belgique fondant la Royauté.

La Belgique, représentée par une jeune femme enveloppée d'un manteau de velours cramoisi, brodé de lions d'or, est debout sur un large perron. Ses regards s'élèvent au ciel; sa main droite repose sur une couronne royale. A sa droite se trouve la ville de Gand, sous la figure d'une grande dame, revêtue d'un splendide costume du temps de Charles-Quint, et tenant une navette et une poignée de coton brut, emblèmes de l'industrie gantoise.

A la gauche est la ville d'Anvers, coiffée des tours d'argent qui figurent dans les armoiries de notre métropole commerciale; Liège est représentée coiffée d'une couronne princière et tenant le marteau des forgers; Tournai tient le bouclier fleurdisé et la hache de Clovis; Bruges a la toison d'or et la chasse de Memling; Malines est une sainte femme s'appuyant sur une crosse d'archevêque; Louvain agite une tige de houblon; Namur a la couronne murale; Mons, le premier boulevard de notre indépendance, est coiffé d'un casque que surmonte le dragon traditionnel; Ostende est couronnée de plantes marines et tient un aviron. Au fond, des jeunes filles se détachent sur le ciel bleu. Elles lèvent les bras en signe de joie; elles apportent sur leurs têtes des corbeilles de fruits et de fleurs. Dans l'angle droit du tableau, un guerrier déroule le drapeau tricolore.

Le groupe le plus important est sur le premier plan. C'est la ville de Bruxelles toute ruisselante de dentelles, les doigts chargés de bagues, le front ceint d'un diadème qui porte Saint-Michel terrassant le démon. A côté d'elle roulent des flots d'écus. Elle tient sur son genou le plan d'un palais des beaux-arts, qu'elle explique à la muse de l'art assise à ses côtés. Sur un bloc de granit sculpté, est la figure allégorique du Luxembourg, une svelte et blonde chasserresse, couverte d'une peau de loup et tenant dans sa main droite un cor de chasse. L'agriculture, enfin, une femme aux formes puissantes, aux opulents contours, offre à la Belgique des gerbes d'épis.

MUSÉES ROYAUX
DES ARTS DÉCORATIFS
ET
INDUSTRIELS.

Bruxelles, le 12 Mars 1896

N^o

Mon cher Monsieur van Mons,
votre homme a tout bonnement
flanqué à terre la table de Bieffe
et son cadre démantibulé.

Il me semble qu'ils auraient bien
pu se donner la peine de mettre le
tableau à la place convenue.

Ce travail ne me concerne pas.
Dites donc à vos gens de revenir
et de mieux faire leur devoir.

Cordialement

Haukenberg

M. van Mons, au musé-royal de
peinture.

MUSÉES ROYAUX
DES ARTS DÉCORATIFS
ET
INDUSTRIELS.

Bruxelles, le 7 Mars 1896

N^o.

Le soussigné s'honore avoir
reçu de l'Administration du
Musée Royal de Peinture un
tableau peint par Monsieur
de Bierre, pour être placé
dans la Salle des fêtes.
(pavillon de gauche) ce
tableau a été transporté
dans cette salle.

Le Surveillant en Chef,
des Musées

Brumfauld

415

Smith apud &
O. L. C. S.
by
[Signature]

Musée 22 Jan. 1846

à M. L. Bar de Hambourg
Général en chef
de l'Armée Prussienne des
arts, devant par le Colonel

Paul de Cigny et son

W

Nous avons l'honneur de
~~vous adresser~~ att. Nous pour
rions aussi que M. L. Bar de
l'Armée Prussienne de G. P.,
à des D. B. a décidé de
transporter le placement
dans la ville des fêtes de

Talair de Cigny et son
Tallier de son de B. B.
qui rendrait la ville de
Berlin des fêtes et qui
a été depuis pour le moment

Ames le 14 Mars. le 14
des P. P. de la Mairie N. 9
Nous avons appris officieusement
qu'en la ville des fêtes
devant être occupées jusqu'en 20
de la Mairie, & nous avons
parvenue, par suite de la
M. de T. M. en question

Nous vous remercions
M. le Gouverneur en chef
de la M. P. 1. P. P. 2.
à que la M. P. 1. P. P. 2.
est bien dans la Cour
de la M. P. 1. P. P. 2.
Veuillez vous en
à la M. P. 1. P. P. 2.
Or. L. C. 2
L.

Monsieur le Ministre

à Paris le Ministre de
l'agriculture de T. P. &
de B. A. S.

§

à la suite de V. M. de Paris
sur 23 C. / au des
B. A. N. 8147 C /
Pour avoir l'honneur
de vous faire connaître
que M. M. les députés
de la Seine ont fait
après du, c. pour, au
Palais de B. A.,
le deux portraits de
Léopold I et de Louis
Philippe, qui y étaient
et déposés -

tenais, où elle trou-
vera dans le vol
de fêter un couple
près en rapport
avec les vœux proposés.

Par vos prières pour
l'histoire de l'œuvre
finir nous donner la
instruction à cet
égard, & nous pour
prier d'après &

P. L. C. P. M. d. d.

Leur
}

de travailler

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

—
DIRECTION

de
Beaux-Arts.

N^o 8147^c.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

—
ANNEXE.

SOMMAIRE

*Après les avoir vus
transférés au Musée
du Louvre*

Bruxelles, le 6 février

1896.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 30 janvier dernier, n^o 4155, je vous prie de vouloir bien faire le nécessaire pour que le tableau de De Biefvre, qui ornait la salle des séances du Sénat, soit transporté et placé dans la salle des fêtes du palais du Cinquantenaire.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

Edm. de Smet

A la Commission directrice des Musées de
Peinture et de Sculpture de l'Etat,
à BRUXELLES.

SÉNAT
de
BELGIQUE.

Bruxelles, le 18.....

Reg.^e

N.^o

La Présidence du Sénat, représentée par
M. le Vicomte Velain XIII, reconnaît avoir reçu de
la Commission Directrice des Musées Royaux de
peinture, les portraits du Roi Léopold I^{er} et de
la Reine Marie Louise, par Gallait, qui
avaient été mis par le Sénat à la disposition
du Gouvernement.

Bruxelles, le 30 janvier 1896.

Je prie
vraiment

SÉNAT
de
BELGIQUE.

Bruxelles, le 29 janvier 1896.

Reg.^e *V.*
N^o *707.*

Monsieur le Président,

Comme il nous était revenu que les deux portraits de Gallait qui ont été confiés le 17 de ce mois à la Direction des Musées Royaux de peinture nous seraient indispensables en cas d'agrandissement de la salle des séances, M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics a bien voulu les remettre à la disposition du Sénat.

Si vous avez été mis au courant de cette décision, je vous prie de remettre ces toiles au porteur de la présente qui vous en laissera un accusé de réception.

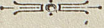
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Les Questeurs du Sénat,

Reçue par

A Monsieur le Président de la
Commission directrice des Musées Royaux
de peinture et de sculpture.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.


DIRECTION

de

Beaux-Arts

N^o 8147^c

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

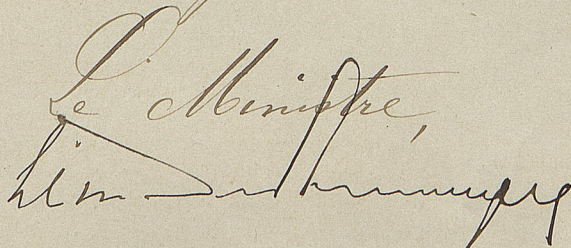
Bruxelles, le 23 Janvier 1896.

Messieurs,

Le Sénat a exprimé le désir de pouvoir disposer des portraits de Léopold I^{er} et de Marie Louise, pour aider à la décoration de la salle de ses séances, qui doit être prochainement complétée.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien considérer la communication contenue dans ma dépêche du 14 de ce mois, émargée comme la présente, comme non avenue, en ce qui concerne ces deux portraits et de bien vouloir mettre ces derniers à la personne qui sera déléguée à cet effet par la haute assemblée.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre,


À la Commission directrice
des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat (M. Van Mons, secrétaire)

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.


Administration
des Beaux-Arts

Bruxelles, le 15 / 1 1896.

Monsieur le Ministre,

Merci de faire passer d'urgence au Senat. Les
2 portraits de Léopold I et de Marie Louise
par Fallais et le Grand Tableau de De Bapst.
En retour à Ce sujet une lettre officielle.
Les 2 portraits sont présentés au Musée. La
Commission statuera. Quant au De Bapst,
trop mauvais pour être placé au Musée,
le Ministre veut le déposer à titre
provisoire dans une des salles
d'attente de la Commission, en

attendant qu'on lui ait trouvé un
emplacement.

Bien à toi.



MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION

de

Beaux-Arts

N° 8147^e

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Bruxelles, le 15 Janvier 1896.

Messieurs,

Le tableau allégorique qui décore le Sénat et qui est l'œuvre de Le Pievre, va être remplacé par une toile de M. de Lalain.

D'autre part, les portraits de Napoléon 1^{er} et de la reine Marie Louise par Gallait, doivent également faire place à d'autres peintures, pour compléter l'ensemble de la décoration de la salle des séances de la première Chambre.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien donner des instructions pour faire enlever ces œuvres d'art.

La première, en attendant sa nouvelle destination, pourrait être mise à l'abri de toute détérioration dans une des salles du rez de chaussée du palais des Beaux-Arts. Les deux autres devraient être examinées par votre collège, en vue de leur placement éventuel, dans les galeries du musée.

Aguez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre,

[Signature]

A la Commission directrice
des musées de l'Etat.